

Traités transatlantiques : ça se complique

■ Que ce soit avec le Canada (Ceta) ou les Etats-Unis (TTIP), l'UE est à la peine.

Les traités transatlantiques, que ce soit celui déjà négocié par l'Union européenne (UE) avec le Canada (Ceta) ou celui en cours de négociation avec les Etats-Unis (TTIP), ont du plomb dans l'aile! Depuis quelques mois déjà, ces futurs traités – destinés à éliminer les barrières douanières et réglementaires – sont soumis à de multiples critiques au sein de la société civile européenne. Et, depuis quelques semaines, des Etats membres ont pris le relais. C'est le cas de l'Allemagne, de la France et, par l'intermédiaire de la Région wallonne, de la Belgique.

Vendredi, on a encore pu se rendre compte que la partie était loin d'être gagnée. Les vingt-huit ministres des Affaires étrangères avaient rendez-vous, à Bruxelles, pour aborder les grands dossiers commerciaux internationaux. C'était, en particulier, la première fois que les Vingt-huit prenaient connaissance du contenu de la version "toilettée" du projet de traité Ceta négocié par la commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström, avec les autorités canadiennes. Ils ont en outre fait le point sur les négociations du TTIP.

Un accord ambitieux et équilibré

Témoignant des obstacles encore à franchir pour aboutir à une ratification de ces deux traités transatlantiques, le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, a indiqué que des avancées sensibles seraient encore nécessaires pour aboutir à un accord TTIP qui soit à la fois ambitieux et équilibré.

Si Cecilia Malmström a réaffirmé sa volonté de faire aboutir la négociation du TTIP sous l'administration américaine actuelle, elle a aussi confié à des journalistes que "le contenu de l'accord est plus important que la rapidité". Et la commissaire au Commerce d'ajouter:

un "bon accord" devra "respecter nos lignes rouges, bien sûr, mais aussi nos priorités", et "nous donner le sentiment que les pays membres (de l'UE) l'entérineront".

Ceta, traité "mixte"...

A propos du Ceta, les Etats membres ont insisté vendredi pour que le traité entre en vigueur seulement après un feu vert des parlements nationaux des 28 pays. Dans le jargon européen, on parle d'un accord "mixte". Cela signifie qu'il est à la fois conclu par l'UE – qui négocie et finalise l'accord – et par les Etats membres.

Par conséquent, les parlements nationaux doivent donner leur aval en plus du Parlement européen. Cela signifie que le Parlement wallon, hostile au projet, aura son mot à dire...

La Commission européenne compte rendre son avis sur la question du statut du Ceta à la mi-juin, a indiqué M^{me}

Malmström. Elle s'est, une fois encore, félicitée du soutien que les 28 pays de l'UE ont apporté à cet accord, "probablement l'un des meilleurs jamais conclu [...] qui offre des possibilités fantastiques pour les consommateurs et les entreprises".

La Commission européenne et les 28 Etats membres ont pour objectif de signer cet accord fin octobre lors d'un sommet à Bruxelles avec le Premier ministre canadien Justin Trudeau. Et il devrait entrer en vigueur en 2017.

Vendredi matin, avant la tenue du Conseil européen, plus de 300 personnes – représentatives d'une alliance civile composée d'ONG et de syndicats – s'étaient rassemblées, devant les institutions européennes à Bruxelles, pour donner le coup d'envoi à une série d'actions placées sous la bannière "Stop TTIP & Ceta".

P.-F. L. (avec Belga et AFP)

28

APPROBATIONS

Les ministres européens des Affaires étrangères demandent que le projet d'accord UE-Canada (Ceta) obtienne le feu vert de tous les parlements nationaux avant d'entrer en vigueur.